



Université de La Réunion
15, Avenue René Cassin
B.P. 7151 – 97715 Saint-Denis Messag. Cedex 9
Téléphone : 02.62.93.85.85
Télécopie : 02.62.93.85.00
Adresse web de l'université: <http://www.univ-reunion.fr>

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Demande d'habilitation à délivrer une spécialité de Master du cursus LMD
Métiers de l'enseignement

MASTER

LETTRES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION LETTRES ET LANGUES

SPÉCIALITÉ

ALLEMAND

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

second degré

Coordinateur du domaine Lettres et sciences humaines :

Jean-Philippe Watbled

courriel : jphwatbled@gmail.com

Coordinateur de la spécialité :

Gabriele Fois-Kaschel

courriel : gfk@univ-reunion.fr

MASTER LETTRES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Coordinateur du domaine : Jean-Philippe Watbled

Les filières « métiers de l'enseignement » sont des spécialités (et non des mentions, ni des parcours). On trouvera dans le tableau ci-dessous leur insertion dans des mentions existantes, qui comprennent aussi des spécialités « recherche ». Les spécialités « métiers de l'enseignement » s'ajoutent à ces spécialités « recherche ». On ne fait figurer ci-dessous que les spécialités « métiers de l'enseignement ».

LISTE GÉNÉRALE DES SPÉCIALITÉS « MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT »

intitulé de la mention →	LANGAGES, CULTURES ET COMMUNICATIONS	
responsable de la mention →	Michel Watin	directeurs de centres ↓
centre de recherches impliqué →	LCF	Michel Watin
		responsable de spécialité ↓
liste des spécialités →	<i>Langue et culture régionale - Créole « métiers de l'enseignement »</i>	Félix Prudent

intitulé de la mention →	LETTRES ET LANGUES	
responsable de la mention →	J.-Philippe Watbled	directeurs de centres ↓
centres de recherches impliqués →	CRLHOI (EA4078) ORACLE (EA4078) LCF	Jacques Tual Sophie Geoffroy Michel Watin
		responsables de spécialité ↓
liste des spécialités →	<i>Lettres modernes « métiers de l'enseignement »</i> <i>Anglais « métiers de l'enseignement »</i> <i>Espagnol « métiers de l'enseignement »</i> <i>Allemand « métiers de l'enseignement »</i>	Gudrun Ledegen J.-Philippe Watbled J.-Pierre Tardieu Gabriele Fois-Kaschel

intitulé de la mention →	OCÉAN INDIEN : GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE	
responsable de la mention →	Jean-Michel Jauze, Yvan Combeau	directeurs de centres ↓
centres de recherches impliqués →	CREGUR CRESOI	J.-Michel Jauze Yvan Combeau
		responsable de spécialité ↓
liste des spécialités →	<i>Histoire-Géographie « métiers de l'enseignement »</i>	Yvan Combeau

Intitulé de la spécialité :***ALLEMAND métiers de l'enseignement*****Coordinateur de la spécialité :**

Prénom, Nom : Gabriele Fois-Kaschel

Qualité : PR

Section CNU : 12

Équipe de recherche : CRLHOI (EA4078)

Discipline principale enseignée : Langue et Lettres allemandes

Autres formations dont il assure la responsabilité :

Responsable de la 2^e année du Master Lettres françaises et étrangères

Adresse électronique : gfk@univ-reunion.fr

Membres de l'équipe de formation de la spécialité				
Prénom, Nom	Qualité	Établissement de rattachement	Équipe de rattachement	Section CNU
Julie DUMONTEIL	MCF	Université de la Réunion FLSH	CRLHOI	12
Gabriele FOIS-KASCHEL	PR	Université de la Réunion FLSH	CRLHOI	12
Anne JAGOT	PRAG	Université de la Réunion FLSH		
Anne PEITER	MCF	Université de la Réunion FLSH	CRLHOI	12
Jean-Philippe WATBLED	PR	Université de la Réunion FLSH	CRLHOI	7
X (à recruter)	MCF	Université de la Réunion FLSH		12

PRÉSENTATION DE LA SPÉCIALITÉ

Cette spécialité fera partie de la mention *Lettres et langues* du master *Lettres, Sciences Humaines et Sociales*. Elle est adossée à l'équipe d'accueil EA4078, qui comprend deux équipes associées : le CRLHOI et ORACLE.

La création de cette spécialité répond à une demande insistante d'un public étudiant réunionnais ayant opté pour la carrière de professeur d'allemand. Jusqu'à présent, seuls les étudiants disposant des moyens financiers suffisants pour s'inscrire dans une université métropolitaine pouvaient bénéficier d'une préparation au CAPES d'allemand. Les étudiants de milieux défavorisés au contraire devaient se contenter des cours du CNED, ce qui diminuait très nettement leurs chances de réussite. Toutefois, malgré l'absence d'un plan de formation adapté, nos étudiants diplômés en Licence d'allemand ont régulièrement été employés comme enseignants vacataires pour combler les besoins persistants en professeurs d'allemand de l'académie de la Réunion.

La spécialité Allemand *Métiers de l'enseignement* consiste en un cursus de 2 ans qui alterne entre des périodes de cours et des périodes de stages dans des établissements d'enseignement. Il se décline en un ensemble d'enseignements autour des trois axes constitutifs des études germaniques : langue, lettres et civilisation. Au volet disciplinaire s'ajoutent un volet didactique et un volet méthodologique. L'offre de formation est complétée par des enseignements transversaux, permettant à tout étudiant d'acquérir les connaissances requises pour réussir les concours de l'enseignement.

Les objectifs sont les suivants :

En termes de savoir :

- approfondir et synthétiser la connaissance du monde germanophone dans ses aspects linguistiques, littéraires, culturels et historiques ;
- consolider les compétences linguistiques ;
- élargir le champ général des savoirs universitaires.

En termes de savoir-faire :

- savoir formuler un raisonnement à l'oral et à l'écrit, en allemand et en français
- réaliser un travail de recherche ;
- perfectionner les connaissances disciplinaires et méthodologiques ;
- acquérir une expérience pratique du métier d'enseignant.

En termes de compétence professionnelle :

- développer l'esprit critique et les facultés d'analyse et de synthèse ;
- maîtriser les outils didactiques et pédagogiques de la connaissance et de la transmission des savoirs.

ENSEIGNEMENTS ET STAGES

L'étudiant suivra tous les enseignements indiqués et décrits dans la suite du document, mais il suivra aussi deux stages :

- un stage de pratique accompagnée au semestre 2 de la première année (M1, S2) ;
- un stage en responsabilité au semestre 4 (= semestre 2 de la seconde année : M2, S4).

Conditions d'accès

Dossier de candidature

L'étudiant désireux de s'inscrire dans la spécialité de master *Allemand métiers de l'enseignement* devra déposer un dossier de candidature, aussi bien pour l'entrée en première année de master (M1), que pour l'entrée en seconde année (M2).

Commission pédagogique d'admission

Une commission pédagogique d'admission examinera tous les dossiers de candidature. Cette commission sera spécifique dans le sens où elle sera constituée uniquement de membres de l'équipe pédagogique de la spécialité, et présidée par l'un d'entre eux. La même commission spécifique examinera les candidatures à l'entrée en première année (M1) et à l'entrée en deuxième année (M2).

La commission prendra en compte tous les éléments du dossier : diplômes, parcours de l'étudiant, résultats, mentions, expérience, etc. Elle statuera sur le recrutement ou non du candidat, ainsi que sur le niveau d'entrée (M1 ou M2). Dans le cas où un étudiant dont la candidature est retenue aurait déjà validé une partie seulement d'un niveau donné (M1 ou M2) dans une autre spécialité de master, la commission pourra accorder des équivalences (UE).

Admission en M2 après réussite en M1

Les étudiants qui valideront leur première année de master (M1) dans la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* à l'université de la Réunion seront admis de plein droit en deuxième année (M2) dans la spécialité en question sans avoir à déposer de dossier de candidature.

En revanche, les étudiants n'ayant pas validé intégralement leur première année de master (M1) dans la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* devront, s'ils le désirent, déposer un dossier de candidature en vue d'un redoublement de cette première année de la spécialité. Ils ne pourront en aucun cas prétendre à l'entrée en seconde année de la spécialité.

Réorientation

Les étudiants qui auront validé une première année de master (M1) dans une spécialité « recherche » du master pourront demander une réorientation dans la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement*, mais ils devront pour cela déposer un dossier de candidature, et la commission pédagogique statuera sur leur demande (voir plus loin les différents cas de figure).

Candidats admissibles à un concours externe de recrutement du second degré en 2010

Les candidats qui auront été admissibles (dans la discipline demandée) à un concours externe de recrutement du second degré en 2010, et qui n'auront pas validé de M1 en spécialité « recherche », pourront -à titre exceptionnel- déposer un dossier de demande d'admission directement en M2. Cette clause ne s'appliquera qu'à l'année de transition (2010-2011). Il s'agit donc d'une condition propre à l'année de mise en place des nouvelles spécialités (2010-2011).

Candidats venant d'une autre université

• Premier cas : admission en M1

Toute candidature au M1 de la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* passe par le dépôt d'un dossier qui sera nécessairement examiné par la commission pédagogique d'admission compétente, quelle que soit l'université qui a délivré le diplôme de licence.

• Deuxième cas : admission en M2

Les candidats ayant validé un M1 (spécialité « recherche » ou « métiers de l'enseignement second degré ») dans une autre université devront déposer un dossier de candidature. La clause d'admission de plein droit en M2 ne s'applique qu'aux étudiants ayant validé le M1 dans la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* à l'université de la Réunion (voir *supra*).

Conditions d'accès : cas de figure

1. Cas général :

Le candidat est titulaire d'une Licence d'une spécialité analogue ou non à la spécialité demandée en master comme diplôme le plus élevé

→ il dépose un dossier de candidature à l'entrée en M1 de la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* ; la commission examine son dossier, et peut autoriser ou non l'entrée en M1 (mais en aucun cas en M2).

2. Le candidat a déjà validé un M1 dans une spécialité « recherche » (analogue ou non à la spécialité demandée) et souhaite se réorienter dans la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement*

→ il dépose un dossier de candidature à l'entrée en M1 ou M2 de la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* ; la commission examine son dossier, et peut autoriser l'entrée en M1 (avec ou sans équivalence partielle), ou en M2 (avec équivalence du M1), ou refuser l'entrée.

3. Le candidat a validé un M1 dans la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* à l'université de la Réunion

→ il est admis de plein droit en M2 dans la même spécialité, sans avoir à déposer de dossier de candidature.

Cette clause ne pourra s'appliquer qu'à partir de 2011-2012.

4. Le candidat a validé un M1 dans une spécialité « métiers de l'enseignement », mais pas à l'université de la Réunion

→ il dépose un dossier de candidature à l'entrée en M2 de la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement*.

Cette clause ne pourra s'appliquer qu'à partir de 2011-2012.

5. Le candidat s'est présenté à un concours externe du second degré dans la discipline ALLEMAND en 2010, n'a pas été admis et n'a pas validé de M1 (spécialité « recherche »)

→ qu'il ait été ou non admissible, il dépose au choix un dossier de candidature à l'entrée en M1 ou M2 de la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement*. La commission tiendra compte (entre autres) des résultats au concours (admissibilité, notes obtenues) en vue d'une éventuelle admission en M2, à titre exceptionnel pour l'année 2010-2011.

À partir de 2011-2012, sa candidature éventuelle à la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* obéit aux principes généraux.

6. Le candidat s'est présenté à un concours externe du second degré en 2010, mais dans une discipline autre que ALLEMAND, et n'a pas validé de M1 (spécialité « recherche »)

→ il dépose un dossier de candidature à l'entrée en M1 de la spécialité *Allemand métiers de l'enseignement* ; la commission examine son dossier, et peut autoriser ou non l'entrée en M1 (mais en aucun cas en M2).

ALLEMAND *Métiers de l'enseignement* (second degré)**STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS¹****M1**

Master première année, premier semestre (M1, S1)							
UE	Intitulés UE	Intitulés enseignements	Responsables	Vol. horaires		Crédits	Coeff.
				CM	TD		
1	Tronc commun	Méthodologie et TICE	TC		18	1	1
		LVE ou latin	TC		18	2	
2	Traduction	Version 1	G. Fois-Kaschel		18	3	2
		Thème 1	A. Jagot		18	3	
3	Culture et Civilisation du monde germanophone contemporain (1945-2010)		A.Peiter + MCF à recruter	12	12	6	2
4	Histoire culturelle des pays de langue allemande au début du 20 ^e siècle (1900-1945)		G.Fois-Kaschel + A.Peiter	12	12	6	2
5	Littérature et histoire des idées dans l'espace germanophone au XIX ^e siècle		G.Fois-Kaschel J. Dumonteil	12	12	6	2
6	Préparation au commentaire du texte en allemand				18	3	1
<i>Total S1</i>					<i>162h</i>	<i>30</i>	<i>10</i>
Master première année, deuxième semestre (M1, S2)							
7	Connaissance du milieu éducatif		TC	18		3	1
8	Initiation à la recherche et à l'analyse de pratiques <i>Stage de pratique accompagnée</i>		J. Dumonteil	4		6	2
9	Expression écrite et orale		<i>Équipe entière</i>		18	3	1
10	Littérature et civilisation germaniques du XVIII ^e siècle		J. Dumonteil + A. Peiter	12	12	6	2
11	Linguistique et stylistique appliquées à la traduction		A.Jagot + G.Fois-Kaschel	14	14	6	2
12	Introduction à la didactique de l'allemand		J. Dumonteil + MCF	9	9	3	1
13	Le cadre européen de référence en collège et lycée		J. Dumonteil + MCF	12	12	3	1
<i>Total S2</i>					<i>134h</i>	<i>30</i>	<i>10</i>
<i>total M1</i>					<i>296h</i>	<i>60</i>	<i>20</i>

UE8

Le stage de pratique accompagnée donne lieu à un rapport de stage, sanctionné par les 6 crédits ECTS prévus.

¹ Pour les UE libres « Histoire des arts », voir la fin de l'annexe 1 (descriptifs des enseignements).

ALLEMAND *Métiers de l'enseignement* (second degré)**STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS²****M2**

Master deuxième année, troisième semestre (M2, S3)						
14	Histoire politique, sociale et culturelle des pays de langue allemande aux 18e et 19e siècles	G. Fois-Kaschel + MCF	12	12	6	2
15	Histoire politique, sociale et culturelle des pays de langue allemande aux 20e et 21e siècles	A. Peiter + Dumonteil	12	12	6	2
16	Grammaire textuelle de l'allemand et linguistique de l'énonciation	G. Fois-Kaschel + MCF	12	12	6	2
17	Traduction et traductologie	Version 2		18	3	2
		Thème 2		G. Fois-Kaschel	18	
18	Expression orale	<i>Équipe entière</i>		18	3	1
19	Les programmes d'allemand au collège et au lycée	J. Dumonteil	12	12	3	1
<i>Total S3</i>				<i>150h</i>	<i>30</i>	<i>10</i>
deuxième année, quatrième semestre (M2, S4)						
20	Connaissance du système éducatif	TC	18	6	3	1
21	Linguistique appliquée à l'enseignement d'une langue seconde	J. Ph. Watbled	10	10	6	2
22	Didactique de la grammaire allemande	MCF à recruter	10	10	3	1
23	Acquisition de compétences interculturelles et citoyennes	J. Dumonteil + A. Peiter	10	10	6	2
24	Situation de communication et expression écrite et orale dans l'enseignement de l'allemand	A. Peiter + MCF	10	10	3	1
25	Travail d'étude et de recherche	—		3	1	
	<i>Stage en responsabilité</i>			6	2	
<i>Total S4</i>				<i>104h + TR</i>	<i>30</i>	<i>10</i>
<i>Total M2</i>				<i>254h + TR</i>	<i>60</i>	<i>20</i>
<i>Total M1 + M2</i>				<i>550h + TR</i>	<i>120</i>	<i>40</i>

UE25

Le travail d'étude et de recherche donne lieu à un mémoire et à une soutenance.

Le stage en responsabilité donne lieu à un rapport de stage et à une soutenance.

Combinaison possible rapport de stage + mémoire

L'équipe pédagogique peut également décider de faire réaliser à l'étudiant un travail qui combine stage et travail de recherche, et qui sera finalisé sous la forme d'un mémoire unique donnant lieu à une seule soutenance. L'ensemble vaudra alors 9 crédits.

² Pour les UE libres « Histoire des arts », voir la fin de l'annexe 1 (descriptifs des enseignements).

ANNEXE 1

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

UE1	M1 S1	Méthodologie et TICE	TD 18h
TRONC COMMUN			
Descriptif : Les séances de méthodologie et de TICE sont destinées à former l'étudiant aux normes et aux règles de construction et rédaction des travaux personnels, et notamment du mémoire. Un guide du mémoire sera mis à disposition des étudiants.			
Évaluation des connaissances : monographie ou mini-mémoire. Contrôle continu.			

UE1	M1 S1	Langue vivante étrangère	TD 18h
TRONC COMMUN			
Descriptif : Tout au long de son cursus, l'étudiant doit avoir la possibilité de se perfectionner dans une langue vivante étrangère de grande culture (anglais, etc.). Le cours de langue est conçu dans cette perspective. L'entraînement portera en partie sur la lecture et la rédaction d'articles littéraires et scientifiques (sciences humaines).			
<i>NB :</i> L'étudiant germaniste aura la possibilité de choisir une autre LVE ou allemand. Tout étudiant a le choix entre une LVE et latin.			
Évaluation des connaissances : travail écrit et oral. Contrôle continu. 2h par travail écrit.			

UE1	M1 S1	Latin	TD 18h
TRONC COMMUN			
Descriptif : L'objectif de ce cours est de consolider et d'approfondir les connaissances linguistiques, historiques et littéraires utiles à de futurs enseignants de lettres. À travers l'étude d'œuvres et d'auteurs d'époques variées, il s'agira de maintenir le goût pour la langue latine tout en s'efforçant de mieux reconnaître la dette des modernes envers la langue, la littérature et la civilisation de l'ancienne Rome.			
<i>NB :</i> Tout étudiant a le choix entre une LVE et latin.			
Évaluation des connaissances : Exposés oraux, commentaires d'extraits, version avec dictionnaire. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.			

UE2	M1 S1	Traduction	Version 1 : TD 18h	Thème 1 : TD 18h
Responsables : G. Fois-Kaschel, PR /A. Jagot, PRAG				
Descriptif :				
- Entraînement à la traduction de textes littéraires, critiques et journalistiques.				
- Travail sur les lexiques français et allemand.				
- Études de certains aspects méthodologiques de la traduction.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				

UE3	M1 S1	Culture et Civilisation du monde germanophone contemporain (1945-2010)	CM 12h	TD 12h
Responsable : A. Peiter, MCF				
Descriptif : Les pays de langue allemande après 1945 : L'accent sera mis sur la situation de l'Allemagne et de l'Autriche après la capitulation. La division de l'Allemagne et la création de deux Etats allemands puis l'évolution politique, économique et sociale jusqu'à nos jours seront mis en relation avec les bouleversements qui caractérisent les arts et la littérature (« Trümmer- und Kahlschlagliteratur », « Gruppe 47 », discussions sur la littérature de l'exil et de la shoah, « Bitterfelder Weg », pièces radiophoniques, historiographie et littérature (Uwe Johnson), dialectique du théâtre (Heiner Müller), la « Biermann-Ausbürgerung », littérature de minorités etc.).				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				

UE4	M1 S1	Histoire culturelle des pays de langue allemande au début du 20^e siècle (1900-1945)	CM 12h	TD 12h
Responsables : G. Fois-Kaschel, PR / A. Peiter, MCF				
Descriptif : La première moitié du XX ^e siècle est marquée par de profonds bouleversements qui se traduisent par la subversion des codes littéraires canoniques et l'émergence de mouvements d'avant-garde comme le Jugendstil, l'expressionnisme, Dada, le surréalisme, le réalisme objectif. A travers l'étude de ces mouvements, le cours apportera un éclairage sur l'esthétique de la modernité. Il s'agit en outre de présenter les principaux événements qui marquent l'histoire et la civilisation des pays germanophones de 1900 jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'accent sera mis sur l'évolution politique, économique et sociale.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE5	M1 S1	Littérature et histoire des idées dans l'espace germanophone au XIX^e siècle	CM 12h	TD 12h
Responsables : G. Fois-Kaschel, PR / J. Dumonteil, MCF				
Descriptif : J. Dumonteil (MCF) / G. Fois-Kaschel (PR) Les mouvements littéraires majeurs du XIX ^e siècle - classicisme, romantisme, Vormärz, réalisme bourgeois, naturalisme et impressionnisme - seront étudiés sous l'angle de leur contribution à la naissance d'une littérature nationale et d'une culture cosmopolite. Parallèlement, la partie d'histoire des idées de ce cours portera sur la question de la recherche d'une identité allemande au XIX ^e siècle, depuis la Confédération germanique jusqu'à l'Empire allemand.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE6	M1 S1	Préparation au commentaire du texte en allemand	TD 18h	
Responsables : l'ensemble de l'équipe				
Descriptif : Travaux d'analyse et d'écriture à partir d'un corpus de documents composés de textes et d'images.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE7	M1 S2	Connaissance du milieu éducatif	CM 18h	
TRONC COMMUN				
Descriptif : Cet enseignement est destiné à initier l'étudiant au fonctionnement complexe du système, et aussi et surtout à la réalité du terrain : qu'est-ce qu'un élève ? etc. C'est un enseignement indispensable pour tout futur professeur, qui est à la fois théorique et pratique, et qui sera assuré par un spécialiste des sciences de l'éducation.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé oral. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE8	M1 S2	Initiation à la recherche et à l'analyse de pratiques	CM 4h	
TRONC COMMUN				
Descriptif : Cet enseignement de 4h CM est destiné à préparer l'étudiant au stage de pratique accompagnée. Une partie de l'horaire est consacrée aussi à l'aide à la rédaction du rapport de stage ou d'une monographie. Ce cours portera ainsi sur la méthodologie du rapport de stage ou de la monographie et aura pour but d'orienter les étudiants dans la conception et la rédaction de ce travail de recherche portant sur l'expérience concrète du stage qu'ils ont fait. Le stage de pratique accompagnée donne lieu à un rapport de stage, sanctionné par les 6 crédits ECTS prévus.				
Évaluation des connaissances : rapport de stage.				
UE9	M1 S2	Expression écrite et orale	TD 18h	
Responsables : l'ensemble de l'équipe				
Descriptif : Renforcement des compétences individuelles de communication : organiser ses idées en fonction de ses moyens d'expression.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et oral. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				

UE10	M1 S2	Littérature et civilisation germaniques du XVIII^e s.	CM 12h	TD 12h
Responsables : J. Dumonteil / A. Peiter, MCF				
Descriptif : La partie littérature de langue allemande de ce cours présentera deux grands courants littéraires que sont l' « Aufklärung » et le « Sturm und Drang ». Elle en expliquera les origines en revenant, par exemple, sur l'influence qu'a eu Luther sur Kant. La partie civilisation portera sur la naissance de « l'identité nationale » et les traits marquants de l'évolution sociale, politique et économique des pays allemands.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE11	M1 S2	Linguistique et stylistique appliquées à la traduction	CM 14h	TD 14h
Responsables : G. Fois-Kaschel, PR / A. Jagot, PRAG				
Descriptif :				
- Analyse approfondie d'aspects syntaxiques, sémantiques et stylistiques de textes du canon littéraire français et allemand.				
- Approche contrastive et critique des traductions reconnues et référencées.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE12	M1 S2	Introduction à la didactique de l'allemand	CM 18h	
Responsable : J. Dumonteil, MCF				
Descriptif : Ce cours propose une introduction à la didactique. Il présentera le rôle de l'allemand au collège et au lycée. Il soulignera les enjeux de son enseignement en tant que langue vivante étrangère.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE13	M1 S2	Le cadre européen de référence en collège et lycée	CM 12h	TD 12h
Responsable : J. Dumonteil, MCF				
Descriptif : Ce cours portera sur l'application du Cadre européen de référence en collège et en lycée. Il explicitera en quoi consiste l'approche par compétences de la langue allemande. Cela permettra de mettre en évidence la notion de transversalité des savoirs.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE14	M2 S3	Histoire politique, sociale et culturelle des pays de langue allemande aux 18^e et 19^e siècles	CM 12h	TD 12h
Responsable : G. Fois-Kaschel, PR				
Descriptif : Le cours se propose d'apporter les bases nécessaires à la compréhension des systèmes de pensée et des idéologies politiques qu'engendre l'avènement de la société bourgeoise en Europe. Aux 18 ^e et 19 ^e siècles, l'espace germanophone connaît d'importantes transformations politiques et sociales qu'il convient de mettre en relation avec la philosophie allemande de l'Aufklärung, de l'idéalisme et du romantisme.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE15	M2 S3	Histoire politique, sociale et culturelle des pays de langue allemande aux 20^e et 21^e siècles	CM 12h	TD 12h
Responsables : A. Peiter, MCF / J. Dumonteil, MCF				
Descriptif : Ce cours étudiera les principaux mouvements littéraires des pays de langue allemande pour les mettre en rapport direct avec les événements historiques marquants du XX ^e siècle. Cela permettra de mettre en évidence les rôles successifs que jouent les pays germanophones dans l'espace européen et mondial.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE16	M2 S3	Grammaire textuelle de l'allemand et linguistique de l'énonciation	CM 12h	TD 12h
Responsable : G. Fois-Kaschel, PR				
Descriptif : L'objectif de ce cours est de décrire des faits de langue à partir de leur emploi dans un discours et dans un texte. En plus des propriétés phonétiques, morphosyntaxiques, lexicales et sémantiques des formes verbales, il importera d'élucider les stratégies énonciatives dont dispose le locuteur/scripteur au moment de la construction d'un réseau de sens.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE17	M2 S3	Traduction et traductologie	Version 2 : TD 18h	Thème 2 : TD 18h

Responsables : G. Fois-Kaschel, PR / A. Jagot, PRAG
Descriptif : Perfectionnement méthodologique en traduction et travail sur les équivalences culturelles et linguistiques dans les deux langues
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.

UE18	M2 S3	Expression orale	TD 18h
Responsable : l'ensemble de l'équipe			
Descriptif : Acquisition des mécanismes des techniques d'expression orale face à divers auditoires (jury d'examen, classe d'élèves, équipe de collègues).			
Évaluation des connaissances : épreuve orale, entretien. Contrôle continu. 30 minutes par oral.			

UE19	M2 S3	Les programmes d'allemand au collège et au lycée	CM 12h	TD 12h
Responsable : J. Dumonteil, MCF				
Descriptif : Ce cours portera sur le programme culturel et linguistique en lycée et en collège. Il en explicitera les termes ainsi que les enjeux. Il se penchera également sur la mise en place de ce programme dans les manuels scolaires.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				

UE20	M2 S4	Connaissance du système éducatif	CM 18h	TD 6h
TRONC COMMUN				
Descriptif : Cet enseignement est en relation avec l'action du professeur en tant que fonctionnaire de l'État, qui doit exercer sa profession dans le respect de l'éthique et de la déontologie. Les grands principes républicains de laïcité seront rappelés à cette occasion. Il s'agit aussi de former les candidats à la lecture des textes officiels et réglementaires. Le but est de faire prendre conscience les étudiants et les futurs professeurs de leurs droits et de leurs devoirs, dans un cadre bien précis, qui respecte tout un ensemble de valeurs : respect de l'autre, construction de projets, objectivité et neutralité, tout en favorisant l'esprit d'analyse, l'esprit critique, ainsi que l'auto-critique, etc. Le cours devra indiquer, par des exposés clairs, ce que l'on attend d'un professeur à notre époque, en conciliant valeurs classiques, humanisme, et modernité.				
Évaluation des connaissances : Exposé oral. 30 minutes. Contrôle continu.				

UE21	M2 S4	Linguistique appliquée à l'enseignement d'une langue seconde	CM 10h	TD 10h
Responsable : J.-Ph. Watbled				
Descriptif : Le cours comprendra deux phases. Dans la première, le système de la langue allemande sera revu dans ses grandes lignes, sous un angle théorique : système phonologique, système flexionnel, syntaxe des cas, organisation de la phrase, ordre des mots, valeurs de <i>es</i> , diathèse, système des auxiliaires, etc. Dans la seconde phase, les applications didactiques et la question de la mise en relation des notions théoriques et de l'enseignement sera au centre.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				

UE22	M2 S4	Didactique de la grammaire allemande	CM 10h	TD 10h
Responsable : MCF à recruter				
Descriptif : L'approche didactique permettra de mesurer l'apport de la grammaire allemande à une meilleure compréhension des textes, littéraires ou non.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				

UE23	M2 S4	Acquisition de compétences interculturelles et citoyennes	CM 10h	TD 10h
Responsables : J. Dumonteil, MCF / A. Peiter, MCF				
Descriptif : Ce cours présentera le rôle du cours d'allemand en tant qu'élément d'apprentissage de la tolérance grâce à une approche culturelle de la langue et des faits de société. Il démontrera en quoi l'enseignement de l'allemand s'inscrit dans un processus d'éducation à la citoyenneté européenne.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				

UE24	M2 S4	Situation de communication et expression écrite et orale dans l'enseignement de l'allemand	CM 10h	TD 10h
Responsable : A. Peiter, MCF				
Descriptif : Enseignement professionnalisant portant sur les conceptions didactiques d'une approche communicative et l'entraînement à l'expression orale et écrite dans l'enseignement de l'allemand moderne.				
Évaluation des connaissances : travail écrit et/ou exposé. Contrôle continu. 2h par devoir écrit.				
UE25	M2 S4	TRAVAIL D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE + STAGE EN RESPONSABILITÉ		
<p>Descriptif : Cette UE comprend en fait deux composantes : 1. un stage en responsabilité (6 crédits) ; 2. un travail d'étude et de recherche (3 crédits). Le poids total des deux composantes de cette UE s'élève donc à 9 crédits.</p> <p>Stage en responsabilité Le stage en responsabilité est obligatoire pour tous les étudiants de M2. Il aura lieu en établissement public ou privé sous contrat ou, à défaut, en entreprise, administration, ou laboratoire. Ce stage doit donner lieu à un <u>rapport de stage</u> et à une <u>soutenance</u>, valant 6 crédits.</p> <p>Travail d'Étude et de recherche Le travail d'étude et de recherche (TER) doit donner lieu à un <u>mémoire de recherche</u> et à une <u>soutenance</u>, valant 3 crédits.</p> <p>Le mémoire (TER) Pour le travail d'étude et de recherche, l'étudiant doit rédiger un mémoire sous la direction de l'un des formateurs de la spécialité. Ce mémoire peut porter sur divers types de thématiques, allant du mémoire à orientation strictement professionnelle au mémoire de recherche fondamentale, en relation avec les métiers de l'enseignement.</p> <p>Combinaison possible rapport de stage + mémoire L'équipe pédagogique peut dissocier les deux composantes de cette UE conformément à ce qui est indiqué ci-dessus, mais elle peut également décider de faire réaliser à l'étudiant un travail qui combine stage et travail de recherche, et qui sera finalisé sous la forme d'un mémoire donnant lieu à une seule soutenance. Dans ce cas de figure, le travail devra porter sur une thématique telle que la combinaison soit possible et cohérente, et puisse donner lieu à un seul document (mémoire). On a donc le choix entre deux options : - dissociation des deux composantes ; - combinaison et fusion.</p> <p>Le choix entre les deux options se fait bien entendu individuellement, étudiant par étudiant. Si l'option « combinaison et fusion » est retenue, il devra nécessairement s'agir d'exploiter le stage dans le cadre d'une recherche appliquée au terrain. La recherche et le stage fusionneront via la réalisation d'un mémoire unique qui permettra à l'étudiant de rendre compte de sa pratique sur le terrain en la confrontant aux recherches théoriques qu'il aura effectuées. Dans le cas d'une telle combinaison, il va de soi que le mémoire devra être d'une dimension et d'une densité équivalentes à deux travaux dissociés, étant donné le poids en crédits du mémoire et de la soutenance, qui s'élèvera à 9.</p>				
Évaluation des connaissances : soutenance(s) devant un jury.				
Remarque : le jury de la soutenance du travail d'étude et de recherche devra comprendre au moins un professeur ou maître de conférences habilité à diriger des recherches.				

UE libres	HISTOIRE DES ARTS	CM 12h par semestre (S1, S2, S3, S4)
M1 + M2 Une UE par semestre		
<p>Descriptif : Cette unité d'enseignement doit permettre de sensibiliser les étudiants aux arts et à la culture à travers des conférences (arts du son, arts du vivant, arts visuels, arts de l'espace) données par des spécialistes de ces arts (conférenciers ou artistes), missionnés par la DRAC (direction régionale des affaires culturelles de la Réunion).</p> <p>Il s'agit de donner à l'ensemble des étudiants le minimum de culture générale concernant « l'histoire des arts » enseignement obligatoire à l'école, au collège et au lycée.</p> <p>La formation théorique (2 x 12h CM en M1 et 2 x 12h CM en M2, soit 1 UE de 12h CM par semestre du cursus) sera assurée par des conférenciers.</p> <p>o Arts, Culture, Patrimoine, arts du son : musique vocale, musique de film, musique instrumentale, bruitage, etc. Responsable : M. Lebas (PRCE, Éducation musicale).</p> <p>o Arts, Culture, Patrimoine, arts du spectacle vivant : théâtre, danse, arts du cirque et arts du langage : littérature écrite et orale (conte, fable, poésie, slam, etc.). Responsable : Françoise Sylvos (MCF HDR à l'UFR LSH)</p> <p>o Arts, Culture, Patrimoine, arts du visuel : Arts plastiques, Cinéma, audiovisuel, arts numériques, photo, etc. et arts du quotidien (arts appliqués, design). Responsable : Isabelle POUSSIER (PRAG arts plastiques)</p> <p>o Arts, Culture, Patrimoine, arts de l'espace : architecture, patrimoine, jardins, paysages, etc. Responsable : Françoise Sylvos (MCF HDR à l'UFR LSH)</p>		
<p>Évaluation des connaissances : pour chaque UE, l'évaluation repose sur deux épreuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un compte-rendu pour chaque cycle de conférences (50 % de l'UE) ; - un questionnaire portant sur l'ensemble des conférences de l'UE (50 % de l'UE). 		

ANNEXE 2

FICHES INDIVIDUELLES DES ENSEIGNANTS

SÉLECTION DE 5 TRAVAUX OU PUBLICATIONS

Julie Domonteil, MCF, section CNU 12

- « Une conception intempestive de l'Antiquité : le discours inaugural de Friedrich Nietzsche ». In : *Antike als Konzept. Lesarten in Kunst, Literatur und Politik*, eds. Gernot Kamecke, Bruno Klein, Jürgen Müller, Berlin (Lukas), 2009, pp. 45-53.

- « Sortir de l'altérité grâce à l'éducation en Allemagne au XIXe siècle ». In : *L'autre au XIXe siècle*, eds. Mareike König, Jörg Requate, Carole Reynaud-Paligot, 2008, [réf. du 9.12.2008], disponible sur : http://www.perspectivia.net/content/publikationen/discussions/discussions-1-2008/dumonteil_sortir

Gabriele Foïs-Kaschel, PR, section CNU 12

- *Analyse linguistique de l'hermetisme et des libertés poétiques chez Hölderlin, Trakl et Celan*. Paris, L'Harmattan, 2002.

- Roscher, "Ephialtes, Etude psycho-pathologique du cauchemar et des démons du cauchemar." Préface et traduction in *Le cauchemar. Mythologie, Folklore, Arts et Littérature*, B. Terramorsi (éd.), Paris, Sedes, 2003.

- *De l'île Bourbon à Berlin. "Le Créole" d'après Gustave Oelsner Monmerqué*, Paris, L'Harmattan, 2008.

- L'anéantissement des lieux communs dans « Lenz » de Georg Büchner, in *Espaces et Paysages*, S. Meitinger (éd.), Cahiers CRLHOI n° 14, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 119-133.

- "Synergetic art production : Choreography in Classical and Neo-classical Discours on Performative Arts" in *Collective Creativity*, G. Fischer (éd.), Amsterdam, Rodopi, 2010.

Anne Jagot, PRAG, section CNU 12

Allocataire Moniteur Normalien à l'Université de Strasbourg II, département d'Etudes Germaniques.

Cours de version dans le cadre de la préparation à l'agrégation interne

Anne Dorothea Peiter, MCF, section CNU 12

- « Komik und Gewalt. Zur literarischen Auseinandersetzung mit den Weltkriegen und der Shoah », Cologne 2007 (Böhlau, série : Kultur, Literatur, Geschlecht).

- « Mythos versus Historiographie. Zur Kritik der wissenschaftlichen Auseinandersetzung mit der Shoah in Elias Canettis ‚Masse und Macht‘ », in : *Deutsch-jüdische Kulturdialoge und -konflikte*, ed. Jean-Marie Valentin, Bern, Berlin etc. 2007, (Actes du Congrès de l'IVG 2005), p. 329-334.

- « 'Auto, Auto über alles!' oder ‚Die natürliche Ordnung des Unnormalen?. Alltag und nationalsozialistischer Terror in Victor Klemperers Tagebüchern », in : *Im Pausenraum des Dritten Reiches* (Sonderheft, Zeitschrift für Germanistik, Volume 17), éd. Erhard Schütz, Berlin, Berne, Bruxelles 2008, p. 247-258.

- « 'L'Autriche est la Chine de l'Europe'. Österreich im Kontext des Orientalismus von Gérard de Nerval ‚Voyage en Orient‘ », in: *Von außen betrachtet. Österreich und die österreichische Literatur im Spiegel der Auslandsrezeption* (= Wechselwirkungen. Österreichische Literatur im internationalen Kontext, Volume 13), eds. Anthony Bushell et Dagmar Kostalova, Bern, Berlin etc. 2007, p. 107-134.

- « Shylock im Exil. Zu Alexander Granachs Autobiographie ‚Da geht ein Mensch‘ und Karl Emil Franzos' Roman ‚Der Pojaz‘ », in : *Exils, migrations, création*, ed. Jürgen Doll, Paris 2008, p. 127-142.

Jean-Philippe Watbled, PR, section CNU 07

- « Some Aspects of Naturalness and Abstractness in Phonology ». Thèse de linguistique (PhD, Université de Bath), soutenue en 1987.

- « Étude typologique des fonctions syntaxiques fondamentales ». Revue SIGMA N°16, Université de Provence, 1994, pages 99-139, 41 pages.

- « Typologie linguistique, langues, discours, représentations du monde et idéologies ». Revue TRAVAUX ET DOCUMENTS, N°19, Université de La Réunion, avril 2003, pages 7-16, 10 pages.

- « De la langue au discours et du discours à la langue : la variation comme source des dérives et déviations », Actes du Colloque international *Dérives et Déviations* (dir. C. Duboin), Université de la Réunion, mai 2004. SEDES, collection Bibliothèque Universitaire de Francophonie, *Le Publieur*. 15 pages.

- « Dialogue philosophique et philosophie du langage : du Cratyle de Platon aux Nouveaux essais sur l'entendement humain de Leibniz » in *Pour une poétique de l'échange philosophique : Le dialogue d'idées et ses formes littéraires* (textes réunis par M.-F. Bosquet et J.-M. Racault, L'Harmattan, 2008), 17 pages.